

<b>CHR VERVIERS</b>	
<b><u>DESCRIPTION DE FONCTION</u></b>	Sect. Contr. : DIV
	Année : 2015
	N° Fonction : 041
	Version : 3

## **TITRE DE LA FONCTION**

### **ASSISTANT EN PHARMACIE (H/F)**

#### **1. La fonction d'assistant en pharmacie**

Sous la supervision du pharmacien responsable de l'activité concernée, l'assistant pharmaceutico-technique collabore à la préparation, à la distribution et à la facturation des médicaments pris au sens large (A.R. 4 mars 91)

#### **2. Le contenu de la fonction**

##### **a) Sa position hiérarchique (organigramme) :**

Le poste d'Assistant en Pharmacie se situe au niveau de l'organigramme de la Pharmacie. Il dépend hiérarchiquement du Pharmacien Chef de service et fonctionnellement des pharmaciens adjoints (y compris le pharmacien chef adjoint) qui supervisent l'activité à laquelle il est affecté.

##### **b) Les missions de la fonction :**

En tant qu'assistant pharmaceutico-technique et en fonction du secteur d'activité, vos tâches principales sont :

- Encodage des prescriptions médicales ou des relevés journaliers de médicaments.
- Distribution des médicaments (globale ou individuelle).
- Distribution des perfusions.
- Gestion des retours des unités de soins.
- Vérification des stocks des unités de soins.
- Contrôle de la péremption des médicaments et/ou du matériel stérile.
- Préparation des magistrales et des solutions désinfectantes, et imputation interne.
- Contact avec le patient qui se présente au guichet avec une prescription.
- Répondre aux questions du personnel soignant en s'adressant, en cas de nécessité, au pharmacien de référence.
- Réception et rangement des commandes des médicaments et des perfusions avec traitement des notes d'envoi.
- Participation à l'inventaire et à sa valorisation.
- Reconditionnement des médicaments en doses uniques.
- Gestion des attestations médicales pour les médicaments à critère.
- Etablir des bons de commande aux fournisseurs pour les médicaments.
- Traitement des factures fournisseurs.
- Préparation des chimiothérapies sous flux laminaire.
- Gestion du matériel stérile non facturable (commande, distribution, imputation interne).
- Gestion des prothèses et implants (commande, distribution, facturation, traçabilité).
- Gestion des essais cliniques sous la supervision du pharmacien de référence.

**c) Les compétences :**

- **Les compétences génériques :**

Capacité de précision et d'exactitude  
Esprit d'équipe, sens de la collaboration  
Disponibilité et capacité d'adaptation  
Discrétion  
Esprit d'initiative et d'anticipation  
Sens de l'urgence et des priorités  
Capacité de se référer aux procédures internes

- **Les compétences pratiques :**

-  
Bonne notion de l'outil informatique (Word, excel , Internet, Infohos ou autre logiciel de gestion de pharmacie hospitalière)

**3. Les modalités d'exercice**

- a) **Grade** : Assistant en Pharmacie ;
- b) **Barème** : D6 ;
- c) **Horaire** : Conforme à ceux repris au Règlement de Travail et conforme aux conditions de flexibilité prévues par ce Règlement de Travail.

**4. Les conditions d'accès**

Etre enregistré en tant qu'assistant pharmaceutico-technique dans la banque fédérale des professions des soins de santé.  
Etre titulaire de la qualification assistant pharmaceutico-technique  
Satisfaire à l'épreuve de sélection

---